

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 7

Votants : 12

Date de convocation :

07 mars 2022

Date d'affichage :

07 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU****Séance du 17 mars 2022**

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Céline PARIS, Clémence HARNIST,

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Pascal BARBERET), Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Pierre SINDONINO (pouvoir à Serge SAUVAGERE), Florence CAPITAIN (pouvoir à Christine SIGONNEAU), Séverine TROMPARENT (pouvoir à Clémence HARNIST), Céline PORTOLES (pouvoir à Céline PARIS), Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Christine SIGONNEAU

OBJET DE LA DELIBERATION :**SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT "IN FINE" POUR LE LOTISSEMENT**

Afin de financer le projet de lotissement, la Commune veut souscrire un prêt in fine. Différents organismes bancaires ont été sollicités afin d'établir une proposition en ce sens. Le maire présente les propositions bancaires reçues :

- Crédit Agricole : prêt in fine de 600 0000 €
- Caisse d'Épargne : prêt in fine de 600 000 € sur 2 ou sur 3 ans ;

et propose au conseil de le laisser négocier avec ces deux organismes afin d'obtenir le meilleur taux .Il demande au conseil de déterminer la durée de remboursement.

Le conseil à l'unanimité

AUTORISE le maire à négocier avec les organismes bancaires afin d'obtenir le meilleur taux

DECIDE de souscrire un emprunt in fine de 600 000 € sur 3 ans

AUTORISE le maire à signer les documents afférents à ce dossier

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,


Pascal BARBERET